

Liste des bénéficiaires de l'APD établie par le CAD

Effective pour la notification des apports de 2024

PAYS LES MOINS AVANCÉS	PAYS À FAIBLE REVENU QUI NE SONT PAS DES PMA (RNB par habitant ≤ 1 135 USD en 2022)	PAYS ET TERRITOIRES À REVENU INTERMÉDIAIRE DE LA TRANCHE INFÉRIEURE QUI NE SONT PAS DES PMA (RNB par habitant compris entre 1 136 USD et 4 465 USD en 2022)	PAYS ET TERRITOIRES À REVENU INTERMÉDIAIRE DE LA TRANCHE SUPÉRIEURE QUI NE SONT PAS DES PMA (RNB par habitant compris entre 4 466 USD et 13 845 USD en 2022)
Afghanistan (PFR) Angola (PRITI) Bangladesh (PRITI) Bénin (PRITI) Burkina Faso (PFR) Burundi (PFR) Cambodge (PRITI) République centrafricaine (PFR) Tchad (PFR) Comores (PRITI) République démocratique du Congo (PFR) Djibouti (PRITI) Érythrée (PFR) Éthiopie (PFR) Gambie (PFR) Guinée (PRITI) Guinée-Bissau (PFR) Haïti (PRITI) Kiribati (PRITI) République démocratique populaire lao (PRITI) Lesotho (PRITI) Libéria (PFR) Madagascar (PFR) Malawi (PFR) Mali (PFR) Mauritanie (PRITI) Mozambique (PFR) Myanmar (PRITI) Népal (PRITI) Niger (PFR) Rwanda (PFR) São Tomé and Príncipe ¹ (PRITI) Sénégal (PRITI) Sierra Leone (PFR) Îles Salomon ¹ (PRITI) Somalie (PFR) Soudan du Sud (PFR) Soudan (PFR) Tanzanie (PRITI) Timor-Leste (PRITI) Togo (PFR) Tuvalu (PRITS) Ouganda (PFR) Yémen (PFR) Zambie (PRITI)	République populaire démocratique de Corée République arabe syrienne	Algérie Bhoutan Bolivie Cabo Verde Cameroun Congo Côte d'Ivoire Égypte Eswatini Ghana Honduras Inde Iran Jordanie Kenya Kirghizistan Liban Micronésie Mongolie Maroc Nicaragua Nigéria Pakistan Papouasie-Nouvelle-Guinée Philippines Samoa Sri Lanka Tadjikistan Tokélaou* Tunisie Ukraine Ouzbékistan Vanuatu Viet Nam Zimbabwe	Albanie Argentine Arménie Azerbaïdjan Biélorus Belize Bosnie-Herzégovine Botswana Brésil Chine (République populaire de) Colombie Costa Rica Cuba Dominique République dominicaine Équateur El Salvador Guinée équatoriale Fidji Gabon Géorgie Grenade Guatemala Guyana ² (PRE) Indonésie Iraq Jamaïque Kazakhstan Kosovo Libye Malaisie Maldives Îles Marshall Maurice Mexique Moldova Monténégro Montserrat ³ (PRE) Namibie Nauru ⁴ (PRE) Niue* Macédoine du Nord Palaos Panama ² (PRE) Paraguay Pérou Sainte-Hélène* Sainte-Lucie Saint-Vincent-et-les-Grenadines Serbie Afrique du Sud Suriname Thaïlande Tonga Türkiye Turkménistan Venezuela ⁵ Wallis-et-Futuna* Cisjordanie et bande de Gaza

(1) La Résolution A/73/L.40/Rev.1, adoptée par l'Assemblée générale le 13 décembre 2018, stipule que les îles Salomon et Sao Tomé-et-Principe seront retirés de la catégorie des PMA six ans après l'adoption de cette Résolution, soit le 13 décembre 2024. Le retrait de l'Angola de la catégorie des PMA a été reporté à février 2024. La Liste sera donc révisée pour la notification de l'APD de 2025 et 2026 s'il est confirmé que ces pays sortent de la catégorie des PMA, et ils apparaîtront dans la Liste en regard de leur catégorie respective selon la classification de la Banque mondiale.

(2) Le Guyana et le Panama ont dépassé le seuil de revenu élevé en 2022. En vertu des règles du CAD relatives à la révision de la Liste, s'ils se maintiennent dans la catégorie des pays à revenu élevé jusqu'en 2025, il sera proposé de les retirer de la Liste lors du réexamen de 2026.

(3) Le CAD convient de reporter la décision concernant le retrait de Montserrat jusqu'en octobre 2025, date à laquelle cette décision sera prise sur la base de données fiables relatives au RNB par habitant, devant être soumises au plus tard le 1er juillet 2025. Si les données attestent que Montserrat demeure un pays à revenu élevé, il sera proposé que ce pays soit retiré de la Liste en 2026.

(4) Le CAD approuve le retrait de Nauru de la Liste des bénéficiaires de l'APD établie par le CAD mais convient de reporter la date d'entrée en vigueur de ce retrait au 1er janvier 2026. En janvier 2026, le CAD actualisera sa Liste des bénéficiaires de l'APD de façon à prendre en compte le retrait de Nauru.

(5) En juillet 2021, la Banque mondiale a temporairement sorti le Venezuela de la classification des pays, dans l'attente de la publication de statistiques révisées sur ses comptes nationaux. Son placement dans la Liste est une estimation.

* Pays et territoires ne figurant pas dans classification des pays en fonction de leur revenu établie par la Banque mondiale. Leur placement sur la Liste est une estimation.

Note : Les indications PFR, PRITI, PRITS et PRE apparaissent après certains noms de pays : se référant à la dernière classification des pays en fonction de leur revenu, établie par la Banque mondiale, elles figurent après les pays les moins avancés (PMA), et les pays à revenu élevé qui ne remplissent pas encore les critères pour être retirés de la Liste. Pour l'exercice 2024 en cours de la Banque mondiale, les pays à faible revenu (PFR) sont définis comme ceux dont le RNB par habitant, calculé selon la méthode de l'Atlas de la Banque mondiale, est inférieur ou égal à 1 135 USD pour 2022 ; les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure (PRITI) sont ceux dont le RNB par habitant est compris entre 1 136 USD et 4 465 USD ; les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure (PRITS) sont ceux dont le RNB par habitant est compris entre 4 466 USD et 13 845 USD ; les pays à revenu élevé (PRE) sont ceux dont le RNB par habitant est supérieur à 13 845 USD.